

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Investissement – dépenses - 2018-2021

Des opérations contraintes et obligatoires :

- 6 Stations d'Épuration à mettre aux normes : **10,7 M d'€HT**
- Extensions de réseau : **1,7 €HT**
- Travaux de réhabilitation des réseaux et autres: **7,5 M d'€HT**
- Des reports des programmes précédents

=> Soit 23,2 M€ en montant budgétaire à inscrire

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Investissement – recettes - 2018-2021

Des **recettes en baisse**, du fait des annonces de l'Agence de l'eau:

- Aucune subvention sur les réseaux (Agence de l'Eau)
- Aucune subvention pour les extensions de réseaux (Agence de l'eau)
- Des subventions pour les STEP limitées entre 10 et 25%(Agence de l'eau)
- 15% de subventions pour les réseaux CD01

Soit :

- Recettes pour 6 stations d'épuration : **1,9 M d'€**
- Recettes pour extension de réseau et autres travaux : **1,7M d'€**

Soit un total de seulement **3,6 M€ de recettes** d'investissement sur 2018-2021

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Fonctionnement – dépenses - 2018-2021

En très forte hausse

- Travaux de branchements impactés par le cout du désamiantage :
 - ✓ + **22% par rapport à 2017**
 - ✓ cout moyen **3200 €/branchement**
- Le cout d'exploitation des STEP/réseaux a explosé suite à
 - ✓ La mise aux normes des marchés d'exploitation
 - ✓ L'adjonction de nouveaux postes de relevage
 - ✓ L'obligation d'autosurveillance étendue aux déversoirs d'orage(DO)
 - ✓ L'obligation de recherche de micropolluants
 - ✓ Le poids croissant des contentieux

Soit des dépenses de **10,6 M d'€ (budgétaires)** sur la période 2018-2021

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Fonctionnement – recettes - 2018-2021

- ⇒ Des recettes progressives suite à la délibération du **30 juin 2015**
- ⇒ Un lissage calé en 2020 à 1,45 €HT/m³ et une partie fixe à 50€HT/an

- ⇒ L'Agence de l'eau **divise par 2 les primes** pour épuration, et ne les versera que sous certaines conditions

- ⇒ La projection donne **13,1 M€ de recettes estimées sur la période 2018-2021**

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Fonctionnement – recettes - 2018-2021

- ⇒ **La situation de 2021 avec une CAF nette négative et une capacité de désendettement de 29 ans n'est pas acceptable**

- ⇒ Proposition de modifier les tarifs de façon suffisante
 - Pour faire face à nos **obligations réglementaires**
 - Pour conserver **des ratios financiers compatibles avec la loi de finances**

- ⇒ **Monter la partie fixe à 60€ HT/an**
- ⇒ **Fixer la part variable à 1,95€ HT/m³**